

Informations de base	
2019/2955(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Classification des véhicules, les obligations des utilisateurs du service européen de télépéage, les exigences applicables aux constituants d'interopérabilité et les critères minimaux d'éligibilité des organismes notifiés Complétant 2017/0128(COD) Subject 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises 3.20.11 Réseaux transeuropéens de transport 3.30.03.06 Communications par satellite 3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques 3.30.20 Réseaux transeuropéens de communication	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2019/2955(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2017/0128(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	TRAN/9/01963